

Compte de Résultat 1/2

				30/06/2023	30/06/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	31 273 222,07		31 273 222,07	35 441 573,35
	Montant net du chiffre d'affaires	31 273 222,07		31 273 222,07	35 441 573,35
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				2 666,80
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			10 339,00	24 712,02
	Autres produits			1 478,21	2 316,80
	Total des produits d'exploitation (1)			31 285 039,28	35 471 268,97
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			28 561 475,03	32 126 592,77
	Impôts, taxes et versements assimilés			41 265,41	61 145,27
	Salaires et traitements			548 122,32	523 360,31
	Charges sociales du personnel			219 083,12	218 953,64
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			41 899,12	41 158,63
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				41 666,67
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			469,93	16 537,90
	Total des charges d'exploitation (2)			29 412 314,93	33 029 415,19
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 872 724,35	2 441 853,78

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2023	30/06/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 872 724,35	2 441 853,78
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	20,00	
	Total des produits financiers	20,00	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	126,81	256,49
	Total des charges financières	126,81	256,49
RESULTAT FINANCIER		(106,81)	(256,49)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 872 617,54	2 441 597,29
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 065,62	
	Total des produits exceptionnels	2 065,62	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	101,43	3 065,00
	Total des charges exceptionnelles	101,43	3 065,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 964,19	(3 065,00)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		467 935,00	647 071,00
TOTAL DES PRODUITS		31 287 124,90	35 471 268,97
TOTAL DES CHARGES		29 880 478,17	33 679 807,68
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 406 646,73	1 791 461,29
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

3G IMMO-CONSULTANT
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 Bis Avenue d'Aléry - 74000 ANNECY
491 726 915 RCS ANNECY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 29 DECEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2023

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023, s'élevant à 1 406 646,73 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice 1 406 646,73 euros

Affectation :

A titre de dividende global à l'associée unique 600 000,00 euros
Soit 600 euros par action

Le solde, en intégralité au poste « Autres réserves » 806 646,73 euros
Lequel est porté de 2 881 321,09 euros à 3 687 967,82 euros

Le dividende est mis en paiement au siège social en décembre 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023, non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 600 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2020 :

1 300 000,00 euros, soit 1 300,00 euros par titre
Dont dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 300 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2021 :

900 000,00 euros, soit 900,00 euros par titre
Dont dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 900 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2022 :

750 000,00 euros, soit 750,00 euros par titre
Dont dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 750 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Guillaume TOUSSAINT



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 646 501** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **31 287 125** euros et un total **charges** de **29 880 478** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 406 647** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	804,00		9 797,26			10 601,26
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	804,00		9 797,26			10 601,26
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 290,00					1 290,00
	Instal., agencement, aménagement divers	158 894,68					158 894,68
	Matériel de transport	121 824,90					121 824,90
	Matériel de bureau, mobilier	22 942,22		634,16		2 304,91	21 271,47
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		304 951,80		634,16		2 304,91	303 281,05
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	100,00					100,00
	Autres titres immobilisés	218,00		2,00			220,00
	Prêts et autres immobilisations financières	236,00		2,00			238,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	554,00		4,00			558,00
TOTAL		306 309,80		10 435,42		2 304,91	314 440,31

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	579,00	698,51		1 277,51
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	579,00	698,51		1 277,51
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	623,00	258,00		881,00
Autres Instal., agencement, aménagement divers	65 074,06	16 004,06		81 078,12
Matériel de transport	44 644,11	22 199,45		66 843,56
Matériel de bureau, mobilier	17 927,74	2 739,10	2 304,91	18 361,93
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	128 268,91	41 200,61	2 304,91	167 164,61
TOTAL	128 847,91	41 899,12	2 304,91	168 442,12

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	41 666,67			41 666,67
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	41 666,67			41 666,67
TOTAL GENERAL		41 666,67			41 666,67

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	238,00		238,00
	Clients douteux ou litigieux	50 000,00		50 000,00
	Autres créances clients	1 343 285,96	1 343 285,96	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	109,87	109,87	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	149 613,00	149 613,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	678 278,03	678 278,03	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	162 514,47	162 514,47	
	Charges constatées d'avances	32 771,00	32 771,00	
	TOTAL DES CREANCES	2 416 810,33	2 366 572,33	50 238,00
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	10 959,08	10 959,08		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 216 803,42	4 216 803,42		
	Personnel et comptes rattachés	39 159,71	39 159,71		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 832,48	49 832,48		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	281 401,68	281 401,68		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 668,27	10 668,27		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	4 857,07		4 857,07	
	Autres dettes	203 672,00	203 672,00		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	530 179,00	530 179,00		
	TOTAL DES DETTES	5 347 532,71	5 342 675,64	4 857,07	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		26 204,91			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

30/06/2023

Total des Produits à recevoir		136 151
Autres créances clients <i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	2 425	2 425
Autres créances <i>FOURNISSEURS - AVOIRS NON PARVENUS</i>	133 726	133 726

Charges à payer

30/06/2023

Total des Charges à payer		3 863 868
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 602 960
<i>FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>3 602 960</i>	
Dettes fiscales et sociales		67 635
<i>DETTES PROVISIONS CONGES PAYES</i>	<i>21 160</i>	
<i>PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>18 000</i>	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CONGES</i>	<i>7 540</i>	
<i>AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER</i>	<i>14 357</i>	
<i>CHARGES A PAYER</i>	<i>5 321</i>	
<i>AGEFOS</i>	<i>607</i>	
<i>TAXE D APPRENTISSAGE</i>	<i>651</i>	
Autres dettes		193 273
<i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>193 273</i>	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		32 771	32 771
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			32 771

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/06/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		530 179	530 179
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			530 179

--

Capital social

		30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00

Filiales et participations

30/06/2023

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

SCI GTGV

53 049,00

10,00

7 784,00

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

Produits et Charges exceptionnels

		30/06/2023
Total des produits exceptionnels		2 065,62
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 065,62
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 065,62	
Total des charges exceptionnelles		101,43
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		101,43
CHARGES EXCEPTIONNELLES	101,43	
Résultat exceptionnel		1 964,19

mazars

Parc des Glaisins
7, avenue du Pré Félin
Annecy-le-Vieux
74940 Annecy

3G IMMO-CONSULTANT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Mazars Galet-Oldra

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Capital de 452 240 euros - RCS Annecy B 428 288 484 - Siret : 428 288 484 00026 - APE 6920Z

Siège social : Parc des Glaisins – 7 avenue du Pré Félin - Annecy-le-Vieux - 74940 Annecy

3G IMMO-CONSULTANT

Société par actions simplifiée unipersonnelle
RCS Annecy 491 726 915

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

A l'associé unique de la société 3G IMMO-CONSULTANT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3G IMMO-CONSULTANT relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le poste « Fournisseurs » inscrit au passif du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars Galet-Oldra

Annecy, le 26 décembre 2023

DocuSigned by:
Christian ALLOMBERT
CAA330057C7D4AC...

Christian ALLOMBERT

Associé

DocuSigned by:
TUTELAIRE Baptiste
12CD1E063BED4CA...

Baptiste TUTELAIRE

Associé

3G IMMO-CONSULTANT
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 Bis Avenue d'Aléry - 74000 ANNECY
491 726 915 RCS ANNECY

COMPTES ANNUELS CLOS LE 30 JUIN 2023

Certifié conforme par
Monsieur Guillaume TOUSSAINT
Président



Bilan Actif

		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	10 601,26	1 277,51	9 323,75	225,00
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 290,00	881,00	409,00	667,00
	Autres immobilisations corporelles	301 991,05	166 283,61	135 707,44	176 015,89
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	100,00		100,00	100,00
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	220,00		220,00	218,00
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	238,00		238,00	236,00
TOTAL (II)		314 440,31	168 442,12	145 998,19	177 461,89
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 393 285,96	41 666,67	1 351 619,29	1 649 103,65
	Autres créances	990 515,37		990 515,37	868 181,77
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	7 125 596,68		7 125 596,68	6 815 346,04
	Charges constatées d'avance	32 771,00		32 771,00	66 529,32
	TOTAL (III)	9 542 169,01	41 666,67	9 500 502,34	9 399 160,78
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		9 856 609,32	210 108,79	9 646 500,53	9 576 622,67
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an				50 000,00	50 000,00

Bilan Passif

		30/06/2023	30/06/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	10 000,00	10 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000,00	1 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 881 321,09	1 839 859,80
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 406 646,73	1 791 461,29
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 298 967,82	3 642 321,09
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 959,08	37 163,99
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 857,07	4 857,07
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 216 803,42	4 565 809,26
	Dettes fiscales et sociales	381 062,14	579 523,30
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	203 672,00	197 577,61
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	530 179,00	549 370,35
	Total des dettes	5 347 532,71	5 934 301,58
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	9 646 500,53	9 576 622,67
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 406 646,73	1 791 461,29
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		5 342 675,64	5 918 486,51
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			